

Objet : Réunion du comité directeur du comité Rhône Métropole de Lyon de Tennis de Table

Présents :

- Lucas Brotons
- Cédric Rousset
- Yves Guidot
- Sylvain Ferrière
- Bruno Moulin
- Eliane Breysse
- Sabine Didier
- Florian Lourd
- Thibaut Chatelet-Masset
- Kévin Alcaraz

Absents :

- Véronique Pinel
- Michael Alimi

Invités :

- Christian Vignals
- Gary Page

Ordre du jour :

- 1) Compte rendu conseil de ligue.
- 2) Organisation de la Foire de Lyon.
- 3) Retour sur les Rhône Lyon Vétérans
- 4) Point sur le tableau des délégués de compétition.
- 5) Indemnités kilométrique.
- 6) Point sur l'engagement de chacun.

Gary Page s'est proposé d'être le secrétaire de la séance. Le Comité Directeur est favorable et Gary Page est donc désigné secrétaire de la séance.

1) Compte rendu conseil de ligue :

La FFTT a programmé une augmentation tarifaire des licences de 2€ à 3€ car il y a une augmentation des coûts et les tarifs n'ont pas évolué depuis quelques temps.

JO Paris 2024 : Ouverture de la billetterie du 1er décembre au 31 janvier pour s'inscrire à un tirage au sort. La Ligue AURA a soufflé quelques noms à la FFTT de personnes motivées et investies souhaitant être bénévole.

Féminisation des instances : Obligation des ligues à avoir 50% de femmes dans leurs Comité Directeur d'ici la fin de mandat. Les Comités Départementaux suivront d'ici la fin du prochain mandat (2028).

La ligue a voté le lieu des intercomités : Ce sera la Roche sur Foron (qui candidatait avec St Egrève). Le choix a été fait essentiellement car St Egrève avait déjà une autre compétition majeure et les hébergements de la Roche étaient plus adaptés.

Les indicateurs de la Ligue ont été évoqués, ces derniers qui avaient été mis en place en 2020 ont été revus à la baisse car pas réaliste et pas efficace. Certains indicateurs comme le nombre de stage ne sont pas très clairs et peu pertinents.

Rappel du listing des subventions effectué par la ligue AURA qui est disponible sur le site. La Ligue souhaite que les Comités l'agrémentent avec les subventions locales.

Reconquête des licenciés : ???????

Politique Arbitrale : Validation des arbitres et JA par les Comités. Relance de la Journée Amicale du Corps Arbitrale (JACA). Démission d'Eric Fritsch remplacé par Nathalie Paravy (Isère) et Nicolas Harel. La CRA souhaite l'unification des formations en particulier sur la distribution des diplômes.

2) Organisation de la Foire de Lyon :

Gary entame le sujet en représentant les caractéristiques de la Foire de Lyon :

- 31 mars au 10 avril 2023
- 200 000 personnes essentiellement du département du Rhône et plus particulièrement du Grand Lyon
- Un coût important en ressources humaines (salariés + bénévoles) mais peu de coût logistique

Mais aussi les contraintes des dates

- Week end de Pâques
- Championnats de France Vétéran
- Vacances scolaires

Trois possibilités sont proposées :

- Participer sur l'ensemble de la foire
- Participer seulement sur le deuxième week-end lors du village olympique
- Ne pas participer à la Foire

Gary rappelle qu'accepter de participer à la Foire c'est accepter d'être présent le jour J et/ou en amont dans l'organisation de la manifestation.

Le Comité orienterait sa participation uniquement sur le deuxième week-end. Avec deux réserves : que chacun se positionne sur sa présence ou pas (engagement via un Framadate), et que Gary établisse un budget prévisionnel afin de valider de façon éclairée la participation du Comité.

3) Retour sur les Rhône Lyon vétérans :

Ce point a été abordé lors de la dernière réunion de la commission sportive. Pour résumer cela, Les deux juges arbitres, Sylvain Ferriere et Nicolas Harel, n'étaient pas satisfait de l'organisation de cette compétition car sur celle-ci l'organisation s'est faite dans la précipitation dans les derniers jours, cela résultant le fait qu'il n'y a finalement plus de responsable sur cette compétition et que cela a été géré par deux personnes du comité avec les juges arbitres. De plus le jour de la compétition, plusieurs dysfonctionnements ont été constatés, et aucun représentant du comité n'est venu sur place comme cela devrait être le cas. Du coup Sylvain Ferriere, juge arbitre ce jour-là, a assumé le rôle également de représentant du comité, ce qui était très dérangeant pour la bonne tenue de la table des JA, et a donc lui-même effectué la remise des récompenses. Il faudra bien corriger cela pour les prochaines compétitions. Pour les Rhône Lyon jeunes, pas de soucis remontés. Cela confirme qu'il faut absolument trouver un nouveau responsable de compétition pour Rhône Lyon vétérans afin que cela soit bien mieux organisé.

4) Point sur le tableau des délégués de compétition.

Un rappel est fait aux différents élus de se placer sur le tableau des délégués de compétition.

5) Indemnités kilométriques.

Suite au changement du barème fiscal, un retour à 0.324 centimes/km est mis en place pour les indemnités kilométrique du comité.

6) Point sur l'engagement de chacun.

Cédric et Sabine assureront à tour de rôle le secrétariat des réunions de Bureau et du Comité Directeur, pour la saisie des comptes-rendus.

Bruno assurera le secrétariat des réunions de la commission sportive pour la saisie des comptes-rendus.

La répartition des tâches nécessitant une meilleure préparation et plus de temps, il est convenu qu'une réunion du Comité Directeur soit prévue en janvier, et traitera ce point. Lucas s'engage à préparer un draft de la répartition et de sa vision.

Le 28 Novembre 2022
Kévin Alcaraz,
Secrétaire général du CRMLTT

